Offre Parrainage*** : 10% de réduction pour le parrain et le filleul sur tous les abonnements.

	TARIFS ABONNEMENT TENNIS SAISON 2025/2026					
	COLOMBES TENNIS CLUB Parc de l'Ile Marante 92700 COLOMBES Tél. : 01 47 85 92 35 Mail : ctcolombes@fft.fr site internet: www.colombes-tennis-club.com					
	Colombes	Hors Colombes	Colombes	Hors Colombes	Colombes	Hors Colombes
Durée Abonnement	12 mois		6 mois		3 mois	
ABONNEMENT	Du 01/10/2025 au 30/09/2026					
ADULTE INDIVIDUEL*	458 €	535 €	288 €	330 €	150 €	175 €
COUPLE*	618 €	705 €	386 €	443 €	200 €	230 €
ADULTE SENIOR + 60 ANS * (copie carte d'identité obligatoire)	417 €	480 €	258 €	310 €	134 €	155 €
JEUNE DE 18 A 25 ANS*	294 €	335 €	185 €	211 €	98 €	118 €
JEUNE MOINS DE 18 ANS*	231 €	273 €	144 €	170 €	78 €	83 €
ADULTE HEURES CREUSES**	283 €	325 €	175 €	206 €	93 €	103 €
	12 mois		6 mois		3 mois	
ABONNEMENT ECOLE DE TENNIS	Du 01/10/2025 au 30/09/2026					
JEUNE (Inscrit à l'école de tennis)*	98 €		68 €		36 €	
PARENTS/ENFANTS sur courts extérieurs	108 €		72 €		42 €	

** La cotisation permet de jouer sur l'ensemble des courts la semaine et le week end ; ** La cotisation "heures creuses" permet de jouer sur l'ensemble des courts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h à 17h ; ***Le filleul est un nouvel adhérent n'ayant jamais adhérer, le parrain est un adhérent à jour de sa cotisation.*

•Si vous prenez une adhésion à cheval sur 2 saisons (31 août/1 septembre), un surplus de 33€ vous sera compté pour la licence FFT.

• Les tarifs "couple" sont valables lors d'une adhésion simultanée de tous les membres.

• Invitations : chaque adhérent bénéficie d'invitations au prorata de son incription (4 invitations pour une année d'adhésion, idem pour les couples).

Pas d'invitation pour les - 18 ans.

• Lors de votre inscription, vous devez fournir obligatoirement un certificat médical ou un questionnaire de santé pour les adhérents qui ont fourni un certificat médical de moins de 3 ans ; • Pour les colombiens, fournir un justificatif de domicile ;

• Aucun remboursement sera effectué, un avoir pour la saison prochaine sur un abonnement annuel uniquement sera appliqué si une absence de plus de 3 mois est justifiée.